

COULOMMIERS-LA-TOUR



BULLETIN MUNICIPAL N°50

JANVIER 2026

Coordonnées

Sommaire



HORAIRES DE LA MAIRIE

Ouverture du secrétariat au public :

Lundi	14H00 à 16H30
Mardi	09H00 à 12H00
Jeudi	10H00 à 12H00
Vendredi	16H00 à 18H50

Et sur rendez-vous



COORDONNÉES DE LA MAIRIE



10 Place du 8 mai 1945
41100 Coulommiers-la-Tour
Tél : 02 54 77 13 92
Mail : mairie-coulommiers-la-tour@wanadoo.fr
Site internet : coulommiers-la-tour.fr



PERMANENCE DES ELUS

Alain SOUVRAIN, Maire
Mercredi de 14h à 18h
Et sur rendez-vous



P. 1	Coordonnées / Sommaire
P. 2	Le mot du Maire
	<i>La Mairie vous informe</i>
P. 3	Rappel Réglementation
P. 4	Les élections-La fin du cuivre
P. 5	Tarifs des services publics
P. 6	Etat civil
	<i>Vivre à Coulommiers-la-Tour</i>
P.7-8	Réalisations 2025
P.9-11	Cérémonies - Animations - Festivités
P.12-15	Décisions du Conseil Municipal 2025
P.16	Finances communales 2025
	<i>La vie locale</i>
P.17-19	Du côté de l'école publique
P.20-21	L'école Saint-Jean-Baptiste
P.22	Gym Loisirs
P.23	Les cavaliers de la Tour et le Syndicat sportif
P.24	Comité des Fêtes
P.25	Les Sapeurs-Pompiers de Selommès
P.26	La Gendarmerie
P.27	Le Syndicat Mixte du Pays Vendômois
P.28	La Ruche
P.29	L'USPB
P.30	MOVE



Le Mot du Maire

L'année 2025 se termine avec toujours la guerre proche de nos frontières, malgré l'envie et les tractations en cours pour y mettre fin. Les situations économiques et politiques ne nous engagent pas non plus dans l'optimisme ; malgré tout, nous avons toujours réussi à surmonter les difficultés quand elles se présentaient. 2025 marque aussi la fin d'une mandature qui n'a pas été de tout repos. Les crises sanitaires et économiques ont engendrées des restrictions financières pour tous les budgets y compris ceux des

collectivités territoriales, la montée de la violence et les pertes de valeurs telles que le respect des institutions, la montée de l'égoïsme en sont des exemples. Les élections municipales approchent et je me dois de respecter certaines règles de communication, toutefois, comme il est de coutume, je vais vous retracer les faits marquants de l'année écoulée.

Du côté des travaux, comme on s'y était engagé, l'enfouissement des réseaux est en cours de réalisation rue du Tertre de la Rabière et est en passe d'être terminé. Cela va permettre à nos concitoyens de ne plus être impactés par les coupures de courant intempestives. Il y aura une 2ème tranche en 2026. L'axe routier qui relie la commune de Villetrun au hameau de Villejumard a eu droit aussi à des travaux de réfection sur les 2/3. Il en avait bien besoin depuis quelques années ; notre trésorerie ne nous a pas permis de le refaire en totalité cette année, ce n'est que partie remise.

Du côté RH, depuis le 1er juin, nous avons une nouvelle secrétaire générale de mairie avec de nouveaux horaires de présence. Gwenaëlle remplace Sandrine qui nous a quittés pour une réorientation professionnelle ; le travail est conséquent mais la motivation est grande.

Rachel, notre cantinière, a repris son service à temps plein, toutefois il a fallu adapter son poste et ses horaires ; pour ce faire nous avons recruté Angélique pour le ménage de l'école. Avec son retour, le budget de la cantine devrait progressivement revenir à l'équilibre.

En ce qui concerne notre école publique, tout en restant positif, je ne vous cache pas notre inquiétude pour les années à venir, malgré un investissement humain et financier très conséquent durant ces dernières années. En effet, de 40 enfants pour la rentrée scolaire 2024/2025, nous sommes passés à 27 enfants cette année, ce qui a de fortes incidences financières pour notre commune. La participation financière pour l'école St-Jean Baptiste qui était de 19850€ pour 22 enfants va passer à environ 46000€ pour 33 enfants columériens. Il nous faudra donc restreindre les investissements sur plusieurs années.

2026 est là, les élections arrivent avec un nouveau mode de vote suite à la nouvelle loi de 2025, vous en serez informés dans les semaines à venir.

Pour les travaux, je laisse la nouvelle équipe se mettre en place avec de nouveaux projets. J'en profite pour remercier l'équipe sortante pour sa loyauté, sa disponibilité et son engagement au service de nos concitoyens.

Il y a eu 2 naissances, 6 mariages ont été célébrés, hélas 3 personnes nous ont quittées, notamment Jean Maurice, notre ancien employé communal. Je souhaite la bienvenue aux 8 nouvelles familles qui se sont installées dans notre village.

Je remercie les employés de la commune, les membres des associations et mes collègues du conseil municipal qui œuvrent pour qu'il fasse bon vivre à Coulommiers la Tour.

J'adresse une pensée à ceux qui sont seuls ou combattent la maladie et je vous souhaite une excellente année 2026

Le Maire

Alain SOUVRAIN

Le Maire Alain SOUVRAIN

Petits Rappels de bon voisinage et de bien vivre ensemble

Réglementation sur les bruits de voisinage

Ils sont tolérés, les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30. Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00. Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Réglementation sur la promenade des chiens

Éducation

Cohabitation harmonieuse sans nuisance

Pour une cohabitation harmonieuse, l'éducation de l'animal de compagnie doit permettre sa présence tolérée par tous.

■ La divagation

Laisser divaguer un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes est puni (article R.622-2 du code pénal) de l'amende prévue pour les contraventions de 2^e classe (150 €).

Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique, en zone urbaine, que s'ils sont tenus en laisse (Règlement sanitaire départemental). Les maires peuvent ordonner que les chiens soient tenus en laisse et muselés.

Les chats laissés en liberté doivent être stérilisés pour éviter les marquages urinaires malodorants, les dégradations dans les jardins et la reproduction incontrôlée responsable de la surpopulation des chats errants.

■ Les déjections

Les excréments sur la voie publique sont intolérables en ville. Cela traduit un défaut d'éducation de l'animal et un manque d'hygiène et de civisme du maître. Ramasser les déjections de son animal ou le conduire dans un site aménagé par la ville permet son intégration dans le milieu urbain.

Le contrevenant encourt une amende prévue pour les contraventions de 3^e classe (450 €).



Réglementation sur les feux

Le brûlage des déchets verts à l'air libre, c'est interdit !

L'entretien du jardin pour un particulier génère des déchets verts que l'on estime en moyenne en France à 160 kg par personne et par an. Près d'un million de tonnes par an de ces déchets verts des particuliers seraient brûlés à l'air libre.

Largement pratiquée, cette activité **est pourtant interdite depuis plusieurs années**, car cette combustion dégage de nombreuses substances polluantes, toxiques pour la santé et néfastes pour l'environnement, **réduisant notre espérance de vie**.

Le brûlage de déchets vert est passible d'**une amende de 4^e catégorie : 750 €** (article R.541-78 du Code de l'environnement et 131-13 du Code pénal). Cette contravention pour manquement aux dispositions du Code de l'environnement n'empêche pas d'autres poursuites en fonction des conditions observées.

Réglementation plan d'eau

L'accès aux douves de la Tour et au Donjon est interdit aux enfants non accompagnés ainsi qu'au véhicule.

La baignade et l'usage de barque sont également strictement interdits.

La Mairie vous informe

Quels changements pour 2026



Le mode de scrutin change

Avant : Possibilité d'un scrutin plurinominal majoritaire à 2 tours avec panachage et listes incomplètes possibles = candidature individuelle ou groupée, possibilité de rayer des noms sur les bulletins.

En 2026 : Scrutin de liste proportionnel à deux tours avec liste paritaires.

Nombre de candidats devant figurer dans les listes :

Pour les communes de 500 à 999 habitants :

Nombre minimum : 13

Nombre maximum : 17

Effectif légal : 15

La parité :

Présentation des candidats en alternance homme/femme.

PAS DE PANACHAGE

Les électeurs NE pourront PLUS rayer ou rajouter des noms sur un bulletin de vote, ou celui-ci serait considéré comme nul

Le réseau cuivre, c'est fini!

A partir de 2026, le réseau cuivre qui fournissait le téléphone, l'internet et la télévision va disparaître.

Depuis plus de 50 ans, le réseau du cuivre est en place afin de permettre aux français d'avoir accès aux différents moyens de communication. Ce réseau est devenu obsolète de par sa vétusté et ne répond plus aux besoins de la population. C'est pour cela que la fibre a été développée et mise en service depuis plusieurs années.

Quand ?

A partir de 2026, plus aucun abonnement passant par le réseau cuivre ne sera proposé par les opérateurs.

Qui est concerné ?

Tous les habitants qui ne sont pas encore passés à la fibre et qui disposent d'un téléphone fixe rattaché à une prise T ou qui ont accès à internet par l'ADSL/VDSL.

Vous êtes concernés ? Quelle démarche ?

Afin que vous puissiez continuer à bénéficier des services de télécommunication vous devez vous rapprocher de votre opérateur téléphonique ou d'un concurrent afin que celui-ci puisse vous faire une proposition en lien avec vos besoins.

Dans quel délai ?

La fermeture du réseau va se faire progressivement pour avoir complètement disparu en 2029.

Votre ligne restera fonctionnelle jusqu'à la fermeture du réseau sur la commune.

Anticiper cette fermeture vous éviterez de vous retrouver sans moyen de communication et vous permettra d'assurer la continuité de vos services.



La Mairie vous informe

Tarifs des services publics



Cantine scolaire

Pour la rentrée scolaire 2025/2026, compte tenu des coûts toujours plus élevés de l'approvisionnement, les tarifs ont été repensés pour que les familles hors commune participent au financement du service cantine, au même titre que le font les columérien à travers la fiscalité locale.

Depuis septembre 2025, les repas sont à nouveau confectionnés sur place par notre cantinière. Les approvisionnements sont responsables, locaux et régionaux.

Les achats répondent aux exigences de la Loi Egalim. Les menus élaborés sont adaptés aux enfants et aux saisons avec notamment un repas végétarien par semaine et au moins 20% de produits bio.

Repas réguliers	Maternels	Columérien	4.15 €
		Hors commune	5.15 €
	Primaires	Columérien	4.40 €
		Hors commune	5.40 €
Repas occasionnels	Maternels	Columérien	4.65 €
		Hors commune	5.65 €
	Primaires	Columérien	4.90 €
		Hors commune	5.90 €
P.A.I.		Columérien	2.50 €
		Hors commune	2.50 €
Repas adulte			7.50 €



Garderie périscolaire

Depuis septembre 2024, à la demande de plusieurs familles, la municipalité maintient l'extension des horaires de la garderie le soir jusqu'à 18h30.

Horaires du matin : de 7h30 à 8h50

Tarif unique vacation du matin : 2.50 €

Droit d'inscription au service : 15.00 € par famille

Horaires du soir : de 16h30 à 18h30

Tarif unique vacation du soir : 2.50 €

Tout dépassement après 18h30 est facturé 15.00 €

Salle des Associations (193 m²)

Durée d'occupation	Coulommiers	Extérieurs
½ journée (vin d'honneur)	60 €	90 €
1 journée	235 €	320 €
1 week-end (2 jours)	350 €	500 €

Ancienne cantine – Petite salle

Vin d'honneur-sans musique	35 €	
----------------------------	------	--

Matériel (pour emprunt hors salle des fêtes)

Chaise	0.25 €
Table	1.00 €
Banc	1.00 €



Concessions dans le cimetière

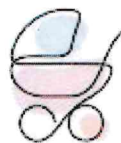
Concession funéraire (emplacement de 2 m²)	
Concession trentenaire	100 €
Concession cinquanteenaire	150 €
Columbarium	
Concession 20 ans	200 €
Concession 30 ans	350 €
Jardin du Souvenir	
Fourniture et pose de plaque	30 €

La Mairie vous informe

Etat civil et Population

Naissances

COSME-PITOUX Roxane, le 10 janvier
BONNET Soan, le 31 Mars



Mariages

CHESNESEC Henri & LELIMOUZIN Lison, le 21 avril

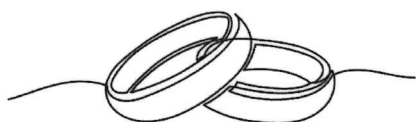
RENARD Nicolas & GUILLOIZEAU Charlotte, le 21 juin

BREBANT Yann & RIVOIRE-GALKIEWICZ Hélène, le 23 août

MALLANGEAU Maxime & PALANSON Claire, le 30 août

GAULT Julien & GARRY Angélique, le 30 août

GATELLIER Pierrick & FILIATRE Gwenaëlle, le 27 septembre



Décès

GON Alain, le 22 septembre

PILON Jean-Maurice, le 19 octobre

TRIFAULT Stéphane, le 23 décembre



Sont arrivées récemment



Les familles :

BOUGUEREAU & GARIER
LUBINEAU & GONZALES
CORMIER & DENQUIN
AUZON & COSTES
SOUVRAIN & BELORGEY
PERREIRA

Nous leur souhaitons la bienvenue et demandons à ceux qui n'auraient pas encore fait la démarche, de bien vouloir se présenter en mairie, munis d'une pièce d'identité.

Vivre à Coulommiers-la-Tour

Réalisations 2025

Enfouissement des réseaux Rue du Tertre de la Rabière 1ère tranche

Afin de pallier aux nombreuses coupures de courant, le conseil municipal, en collaboration avec le Syndicat intercommunal de distribution d'énergie du Loir et Cher a décidé de sécuriser les équipements électriques et de télécommunications, ainsi qu'une remise à niveau de l'éclairage public du Lieu-dit « La Roche » à la rue du Tertre de la Rabière. La société EIFFAGE a été retenue, le montant des travaux s'élève à 282400€ HT avec des subventions du Sidelc, (197106€) de l'état (DETR 27055€), du département (DDSR 22000€) et de la CATV (Fond Facil 10000€) pour un montant global de 256086€

AVANT :



APRES :



Réfection de la voirie Route de Villetrun à Villejumard

Depuis quelques années, l'axe routier très emprunté par des véhicules à fort tonnage se détériorait et devenait dangereux à la circulation. Le conseil municipal a donc décidé, après avoir étudié plusieurs solutions de le refaire en partie. La trésorerie n'étant pas suffisante sur l'exercice 2025 pour faire la totalité. Les parties les plus abimées ont ainsi été sécurisées, le reste sera fait sur un autre exercice budgétaire. L'entreprise LEFEVRE (Pezou) a été retenue pour effectuer les travaux pour un montant de 45229€ TTC



Vivre à Coulommiers-la-Tour

Réalisations 2025

Restauration de la porte de l'église et des portails du cimetière

Dans le cadre des chantiers citoyens organisés par la communauté d'agglomération Territoires Vendômois, le conseil municipal a décidé de rafraîchir la porte de l'église et les accès au cimetière. Pour ce faire une convention a été signée entre la commune qui a fourni le matériel et la peinture, et la CATV qui a encadré des jeunes très volontaires pour effectuer les travaux. Nous remercions très chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à cette réussite humaine.



Vivre à Coulommiers-la-Tour

Cérémonies commémoratives



Les élus remercient chaleureusement les personnes, adultes et enfants, qui se joignent à eux lors des commémorations nationales du 8 mai et du 11 novembre, afin de ne jamais oublier ces faits marquants de notre histoire.



Fête de la musique

Cette année, la météo ayant été plus clément, nous avons pu retrouver l'esprit fête de la musique sur la place de l'église. L'école de musique de Savigny sur Braye nous a fait l'honneur de venir une nouvelle fois dans notre commune où un public nombreux était présent. La soirée s'est terminée dans la bonne humeur.

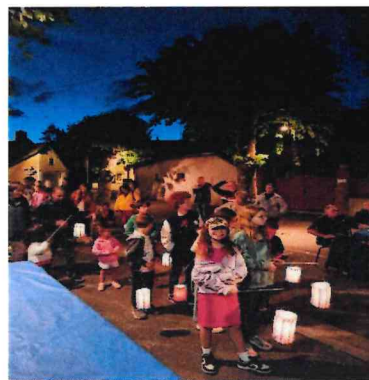


Fête Nationale

Les animations des dernières années ayant donné pleine satisfaction aux coulommériens, c'est à nouveau El Titi Traiteur qui le 13 juillet 2025 a été sollicité pour préparer le repas de la fête nationale et plus de 120 personnes ont répondu à l'appel !



La soirée s'est poursuivie avec la retraite aux flambeaux, puis le traditionnel feu d'artifice tiré par des bénévoles depuis le plan d'eau de la Tour. Dj Roby a animé la soirée comme à son habitude.



Vivre à Coulommiers-la-Tour

Noël

Merci pour toutes vos décorations que nous avons pu admirer et merci aux élus pour toutes les installations mises en place sur la commune.



Cette année encore, c'est plus de 78 cadeaux que les enfants ont pu découvrir au pied du sapin lors de l'arbre de Noël organisé à la salle des fêtes le 6 décembre : film d'animation, jeux en bois et goûter-cocktail pour terminer la soirée !



Nos Aînés « de 70 ans et plus » n'ont pas été oubliés : 55 colis de produits festifs ont été distribués début décembre.

Merci aux élus de la commission « fêtes et cérémonie » pour l'organisation !



Exposition de vieilles voitures

Devant le succès rencontré en 2024, les rassemblements de vieilles voitures et de collection se sont poursuivis en 2025, tous les 4^{èmes} dimanches matins entre avril et octobre, sur la place du Lavoir. Contact : Raphaël GUILLOT 06.47.91.63.63



Vivre à Coulommiers-la-Tour

Les Marcheurs du mercredi matin

Le mercredi matin, en fonction de la météo, à 09h00 au 14 Rue du Tertre de la Rabière, vous pouvez vous retrouver avec le groupe plus ou moins étoffé des marcheurs qui parcourent les sentiers de randonnée de notre commune. Entre 2 et 3 heures de marche, et 10 à 15 kms toujours dans la bonne humeur.

Contact : Alain SOUVRAIN 06.41.96.77.65



Les Joueurs de jeux de société

Tous les lundis de 16h00 à 18h00 au Multiservices « Chez POPOM » Venez nous retrouver pour passer un bon moment de convivialité et pour faire travailler les neurones en toute simplicité. Vous serez les bienvenu(es)



Les joueurs de pétanque du mardi et du vendredi

Dès que les beaux jours reviennent un groupe de plus en plus fourni se retrouve vers 17h00 dans la bonne humeur pour s'adonner à un des sports préférés des français...

Bien évidemment la pétanque. Il y en a pour tous les niveaux, vous serez les bienvenus !!! Les terrains se trouvent à côté de la salle des fêtes rue vendômoise.



Les Choristes



La chorale de Coulommiers la tour
"LES ZEUREUX PIAFS"
vous souhaitent une
"ZEUREUSE année 2026"
Depuis avril 2025 nous nous réunissons
le jeudi de 14h30 à 16h30

Contact : Mme Annie BEGUIN

Tél : 06 33 68 68 42

Les « Brèves » du Conseil Municipal – 2025

Séance du 13 janvier 2025

Remplacement des photocopieurs mairie et école – choix du prestataire

Le choix est fait d'acquérir un copieur KYOCERA 2554Ci neuf pour la mairie pour un montant de 3190.00 € HT et un copieur KYOCERA 2553Ci reconditionné pour l'école pour un montant de 1300.00 € HT.

Le contrat de maintenance est prévu pour une durée de 63 mois au tarif initial par copie de 0.0039 € HT en noir et blanc et 0.039 € HT en couleurs.

Séance du 17 mars 2025

Compte de Gestion 2024 – Budget Principal

Vote du compte de gestion à l'unanimité.

Compte Administratif 2024 – Budget Principal

Vote du compte administratif à l'unanimité.

Section	Recettes 2024	Dépenses 2024	Résultat 2024	Résultat cumulé
Fonctionnement	423 573.96 €	351 622.21 €	71 951.75 €	207 967.90 €
Investissement	469 509.43 €	557 561.75 €	- 88 052.32 €	-107 278.10 €

Affectation du résultat 2024 – Budget Principal

Affectation de 63 895.10 € au 1068 pour couvrir le déficit d'investissement,

Le solde, soit +144 072.80 € sera repris en recettes de fonctionnement 2025 au compte 002

Budget Primitif 2025 – Budget Principal

Le budget communal qui s'équilibre, en recettes et en dépenses à 557 957.80 € pour la section de fonctionnement et à 357 493.10 € pour la section d'investissement.

Taux des taxes locales pour l'année 2025 maintenu comme suit :

Taxe / Foncier non bâti 45,62 % Taxe d'Habitation 12.19 % Taxe / Foncier bâti 42.57 %

Participation des communes extérieures aux frais de fonctionnement de l'Ecole Publique

Après avoir pris connaissance du montant des dépenses de fonctionnement relatives à l'Ecole Publique, à savoir 36 093.59 € en 2024, et du nombre d'enfants scolarisés, soit 40, à la rentrée scolaire 2024/2025. Le conseil municipal fixe à 902.34 € le montant de la participation pour chaque élève scolarisé à la rentrée scolaire 2024/2025

Participation aux frais de fonctionnement de l'Ecole Privée St-J-Baptiste à hauteur de 19851.48 (soit 902.34 par enfants. 22 coulommériens y sont scolarisés pour l'année 2024/2025

Travaux sur climatiseur de la salle des fêtes

Entreprise retenue : CLIM FROID VENDOMOIS (41100 Areines) pour un montant de 2462.70 € HT

Travaux de renforcement de voirie sur VC n°4 de Crucheray à Villetrun. Entreprise retenue : Ets LEFEVRE (Pezou) pour un montant de 37 691.36 € HT

Enfouissement des réseaux poste LA TOUCHE : demandes de DSR, participation du SIDELC et Fonds FACIL. Le conseil Municipal sollicite les subventions DSR, Fonds FACIL et participation du SIDELC

Personnel communal : fixation des taux de promotion pour les avancements de grades

Séance du 8 avril 2025

Modification du tableau des effectifs

Création avec effet au 1^{er} juin 2025 d'un emploi permanent de secrétaire générale de mairie à temps non complet (30/35^e) de catégorie B de la filière administrative
Recrutement d'un fonctionnaire ou d'un agent contractuel

Séance du 30 avril 2025

Décision modificative n°1 au budget primitif 2025

Séance du 21 mai 2025

Amortissement au compte 204

M. le Maire rappelle les subventions d'équipements versées en 2023 au SIDELC pour les travaux d'enfouissement des réseaux route de Moulineuf doivent être amorties. La durée d'amortissement sera de 15 ans à compter du 01/01/2025.

Tarifs du service public Cantine et de l'accueil périscolaire pour la rentrée scolaire 2025-2026 (page5)

Installation éclairage public travaux poste La Touche et La Tour

Entreprise retenue : Ets EIFFAGE (Joué-les-Tours) pour un montant de 12 485.00 € HT sur le poste La Touche (5 candélabres équipés, 5 mâts avec réutilisation des lampes existantes et 4 prises) et pour un montant de 4 499.00 € HT sur le poste La Tour (3 mâts équipés et 2 prises).

Changement huisserie logement de la Mairie. Entreprise retenue : Ets FERMÉ Alain (Villetrun) pour un montant de 840.00 € HT soit 886.20 € TTC (TVA 5.5%).

Achat illumination Entreprise retenue : Ets LEBLANC Illuminations (72027 Le Mans) pour un montant global de 810.38 € HT

Projet d'aliénation du CR dit de Bois la Barbe à Coulommiers-la-Tour

Le commissaire enquêteur, M. ROUSSEAU Jean-Jacques, a rédigé son rapport et **rendu un avis défavorable à l'aliénation. Le conseil municipal**

- Décide de suivre l'avis éclairé du commissaire enquêteur.
- Décide de ne pas procéder à l'aliénation du chemin rural dit de Bois-la-Barbe à Coulommiers-la-Tour.
- Décide que le chemin sera régulièrement entretenu.

Retour régie cantine. Le conseil municipal accepte le retour au fonctionnement en régie du service public de cantine et décide de résilier le contrat avec le fournisseur API à compter du 1er septembre 2025.

Motion de protestation suppression TGV Le conseil municipal s'oppose à la décision de la SNCF de supprimer le TGV 8332 arrivant de Tours à 8h46 et desservant la gare de Paris-Montparnasse à 9 h 36.

Convention chantiers citoyens 2025. Le Conseil municipal accepte le principe des « chantiers citoyens » et notamment l'organisation sur le territoire de la commune du 28 juillet au 1^{er} août 2025. Les fournitures seront financées sur le budget communal.

Participation communes extérieures à dette cantine. Le conseil municipal décide de demander aux communes de résidence des enfants hors commune, utilisant le service de cantine, de participer au financement de la dette dudit service public et approuve le projet de convention

Divers : Remise aux normes de l'alarme incendie de l'école publique (Ets SEINTIER).

Cessation de la venue du bus France service à Coulommiers-la-Tour à partir de septembre 2025 cependant si besoin il sera toujours possible de prendre rendez-vous.

Vivre à Coulommiers-la-Tour

Décisions 2025

Séance du 19 Juin 2025

Convention entre la commune et la SNCF réseau concernant le pont des Clôtures

En application de la loi DIDIER qui vise à répartir les responsabilités et les charges financières concernant les ouvrages de rétablissement des voies entre les collectivités Territoriales et SNCF Réseau.,

Le conseil municipal accepte la signature de la convention portant sur la gestion, la maintenance et la superposition d'affectation d'un ouvrage d'art de rétablissement des voies de type pont-route.

Création d'un poste d'agent d'entretien à temps non complet (6.74/35^{ème}) à partir du 1^{er} septembre de cat. C

Emprunt sous la forme d'un prêt relai pour financer les travaux d'enfouissement des réseaux 2025 dans l'attente des subventions.

Logement communal dit de la mairie – 12 place du 8 mai 1945. Modalités de gestion locative et fixation du montant du loyer avec l'étude de Me GAYOUT-LECOMPTE-ROCHEREAU à Vendôme

Modification du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (R.I.F.S.E.E.P composé de l'I.F.S.E. et du C.I.A (élargie aux agents contractuels)

Questions diverses :

Scolarité : Prochain conseil scolaire prévu le 23 juin 2025. A.SOUVRAIN et R. GUILLOT y participeront

Monsieur Le Maire a informé le conseil que Monsieur GOUBET a installé une clôture sur le chemin au niveau de sa propriété. L'ancienne clôture installée est toujours en place et empêche l'accès aux promeneurs.

Association Foncière : Réunion prévue le 23 juin 2025. Cette réunion a pour but de décider du maintien ou de la dissolution de l'AF suite à l'obligation de la dématérialisation à partir de janvier 2026. Si la dissolution est votée, la mairie devra prendre en charge :

- L'entretien des chemins
- L'entretien des drainages

Le conseil municipal donne un avis défavorable à la dissolution.

Point cantine : La commission cantine informe que les livraisons de Promocash seront le mercredi. Les abattoirs vendômois ainsi que DISVAL vont être consultés afin de connaître les modalités de commande et livraison.

La fiche de poste de Madame DIARD Rachel a été modifiée par le Maire après concertation avec la commission cantine. Elle a été présentée à l'intéressée qui l'a validée, puis à la médecine du travail qui en a fait de même.

Séance du 8 septembre 2025

Attribution d'une subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes suite au recrutement d'un animateur musical pour la soirée du 13 juillet 2025 pour les besoins de la municipalité.

Décision Modificative n°2-2025 au budget communal pour régler les frais d'étude de 2024

Renonciation à la revalorisation du loyer du logement situé 1 allée de la Gare pour l'année 2025-2026

Adhésion contrat groupe d'assurance des risques statutaires souscrit par le centre de gestion de Loir-et-Cher pour la période 2026-2029

Modification du règlement de location de la salle des fêtes communale

Frais de scolarité attribués à l'école publique lors du BP2025 (moins 500euros soit total de 2500euros).

Vivre à Coulommiers-la-Tour

Décisions 2025

Séance du 24 Novembre 2025

Maintenance des installations – Cloches de l'église. Renouvellement du contrat avec la Société GOUGEON

Redevance d'occupation du domaine public pour la société ORANGE 2025 pour un montant de 883.88 € pour 5.593 km d'artères souterraines et 9.430 km d'artères aériennes

Décision Modificative n°3-2025 au budget communal

Pour régler les intérêts d'emprunt du prêt relai, et pour un réajustement des frais de personnel, le Conseil municipal modifie comme suit le budget principal 2025.

Demande de DETR-DSIL pour le projet d'enfouissement des réseaux avenue de la Tour

Le projet concerne le poste électrique LA TOUR et l'emprise des travaux concerne la rue du Tertre de la Rabière depuis le n°5 jusqu'à l'avenue de la Tour. Son coût prévisionnel est estimé à 27 706 HT. Le conseil autorise le Maire à faire une demande de subvention DETR-DSIL auprès de l'état.

Questions diverses

Organisation d'une réunion par la société AXA à destination des columériens pour leur proposer à tarif avantageux une complémentaire santé.

Affaires scolaires :

Achat d'un sapin de Noël pour l'école publique ainsi que 25€ par jouet par classe pour Noël soit 50€ pour les 2 classes. En revanche il n'a pas été donné suite à la demande des enseignants pour le repas de Noël.

Le changement du lino est prévu pour la salle de motricité.

Raphaël GUILLOT reprenait la conception des menus et les commandes. Une réunion commission cantine est prévue pour la validation des menus.

Points travaux :

Suite au contrôle de la société ABC, des BAES sont à changer à la cantine : devis 379.53 euros HT

Les bornes incendies ont été contrôlées par les pompiers en juin 2025. Quelques petits rafraichissements par l'employé communal sont à prévoir.

Une pose de protection dans le local où sont rangées les tables et les chaises dans la salle des fêtes a été faite par Jérémy (employé communal) et Laurent LAROCHE

Trésorerie, suite à une gestion très rigoureuse du budget de notre commune, il est possible de rembourser en totalité, à la date du 17 décembre 2025, le prêt relai qui avait été souscrit en 2024 (30000€)

Chantier Citoyen 2026 : renouvellement du chantier citoyen pour l'année 2026. Les travaux envisagés concernent la restauration de l'aménagement du plan d'eau et un rafraichissement de l'abri bus.

Séance du 17 Décembre 2025

Participation financière à la complémentaire santé, obligation à partir du 1er janvier 2026 pour les garanties de mutuelle santé. Participation de la commune pour les contrats dit labellisés à hauteur de 15 euros brut par mois pour les agents de la commune.

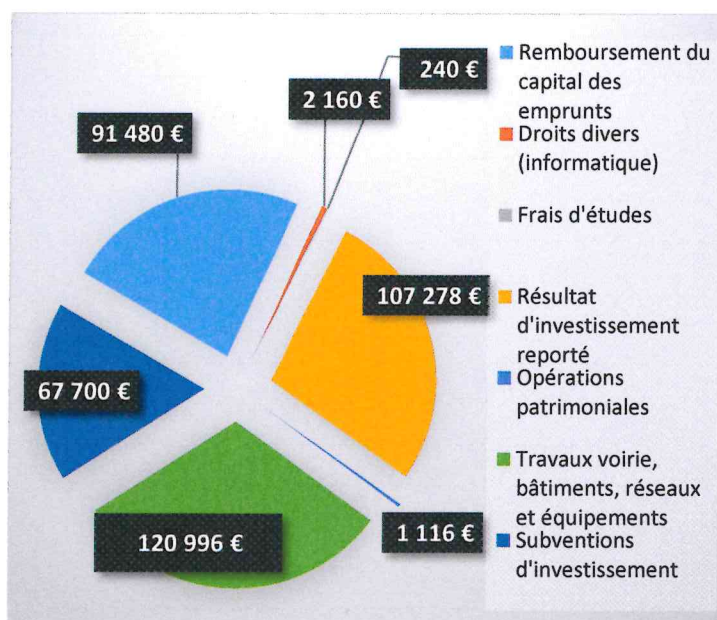
Adhésion au CNAS, suite à la dissolution du comité d'œuvre social (COS) la commune est dans l'obligation de maintenir l'action sociale en faveur des agents salariés.

DM n°4-2025 au Budget Communal suite au mouvement de personnel dans l'année 2025 et pour le remboursement anticipé du prêt relai contracté suite aux travaux route de Moulineuf en 2024 et

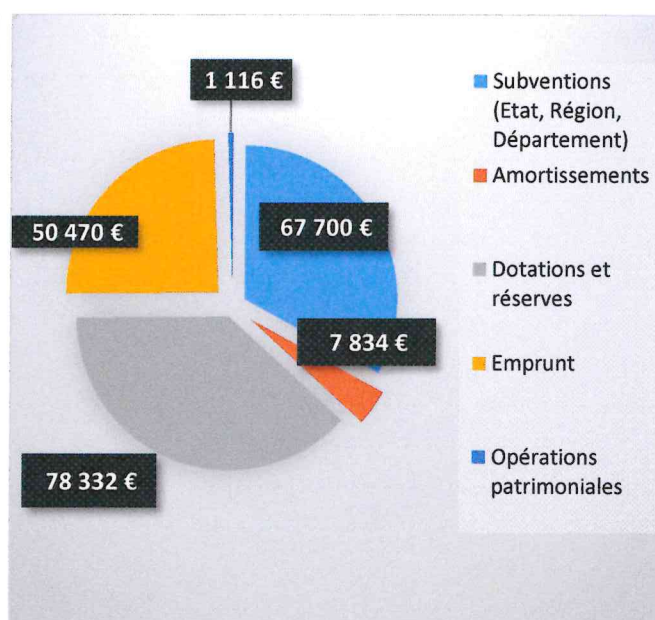
Finances Communales 2025

Résultats extraits du compte administratif 2025

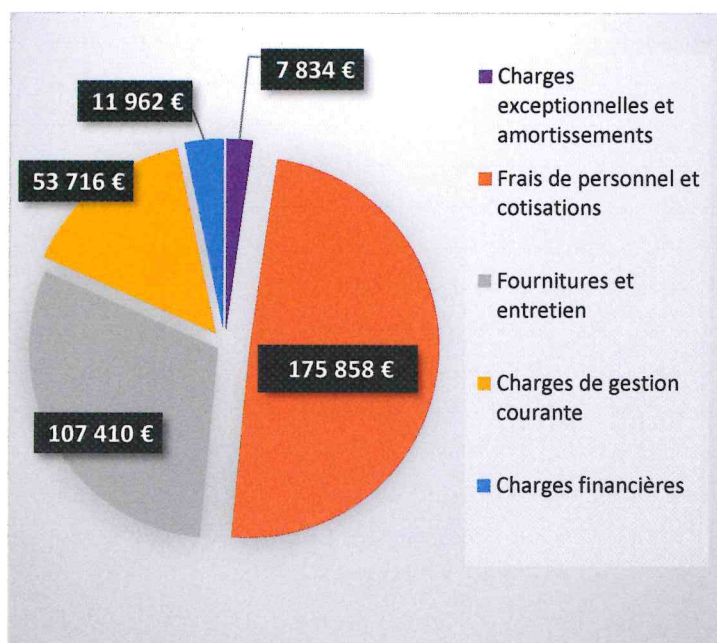
Dépenses d'investissement : 390 970 €



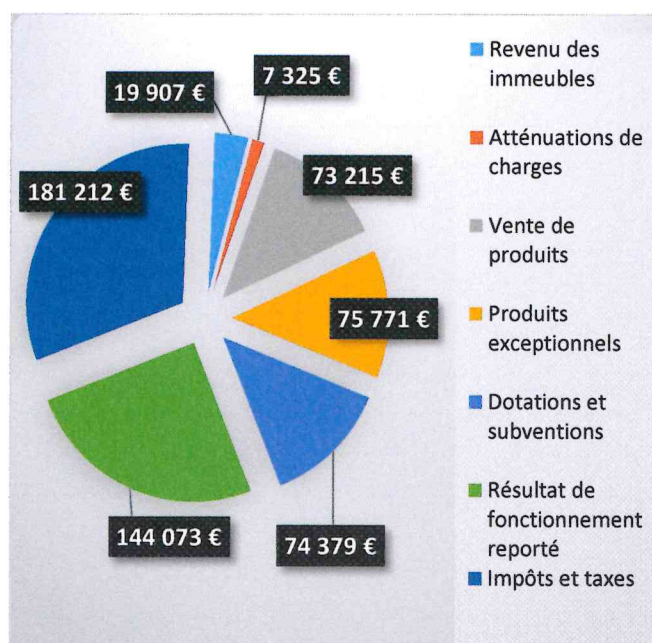
Recettes d'investissement : 205 452 €



Dépenses de fonctionnement : 356 780 €



Recettes de fonctionnement : 575 882 €



A l'école de la République



L'école Publique est composée de deux classes :

- 1) Une classe maternelle CP encadrée par une ATSEM et une enseignante qui accueillent les enfants dans un environnement épanouissant.
 - 2) Une classe de grands du CE1 au CM2 où l'enseignement en classe flexible permet à chacun de progresser à son rythme.
- Accueil des élèves dès 7h30 jusqu'à 18h30.
 - RASED : les écoles publiques bénéficient d'un Réseau d'aide composé d'enseignants spécialisés et d'un psychologue. Les personnels des réseaux d'aide apportent l'appui de leurs compétences aux équipes pédagogiques. Ils nous aident à analyser les situations, à reconnaître et prendre en compte les besoins des élèves et à construire des réponses adaptées (prise en charge pédagogique et psychologique individualisée)

Nos portes sont ouvertes toute l'année afin de vous faire découvrir votre école !! Alors n'hésitez pas à venir rencontrer notre équipe dynamique !

Contact au 02 54 77 03 72 M Marcon, directeur

Mail : ec-coulommiers-la-tour@ac-orleans-tours.fr

PS : nous recherchons une personne de la commune qui souhaiterait nous aider à animer notre bibliothèque 1 jour par semaine. Merci !

La parole à l'APE :

L'école publique de Coulommiers la tour est soutenue par l'association de Parents d'Elèves, « les amis de l'école ». Elle souhaite mener différentes actions dans le but d'aider à financer la sortie scolaire de fin d'année ainsi que la fête de l'école, pour que les enfants se créent de beaux souvenirs ! Ces actions peuvent être des événements tels qu'une soirée jeux ou une brocante, et des ventes en commande groupée comme les chocolats, les biscuits ou la galette des rois. Nous proposons aux columériens de participer par le biais de notre épicerie Popom que nous remercions vivement !

Découvrez une année riche d'activités au sein de notre école :



Visite d'une exploitation laitière

La classe des grands a visité une exploitation laitière afin de comprendre d'où vient notre lait de tous les jours et comprendre le magnifique métier d'agriculteur. Cette visite a été organisée dans le cadre de la journée mondiale du lait à Villerable.



Une fête de l'école sous le signe du bonheur de chanter ensemble qui est venue conclure les séances de notre intervenant musique.

Chaque année ce moment de convivialité réunit tous les acteurs de l'école.



Sortie accrobranche à Gadawi park : nos élèves ont expérimenté le déplacement dans les arbres en fin d'année scolaire le 3 juillet. Ce fut un grand moment d'aventure partagé !

La Vie Locale



Nettoyons la nature

Le jeudi 25 septembre, nous sommes sortis de l'école pour nettoyer les rues de Coulommiers puis nous avons goûté tous ensemble. C'est avant tout un projet citoyen qui permet à nos élèves de prendre conscience des enjeux liés à l'écologie.

La semaine du goût : découvrons des nouveautés !

Le jeudi 16 octobre pour la semaine du goût, nous avons cuisiné 3 soupes.

Une orange (carottes, pommes de terre, potiron, oignons), une verte (courgettes, poireaux, pommes de terre, navet) et une avec un mélange de tous les légumes.



Basket à l'école

Comme chaque année, Alexandre Masson du club de basket de St Ouen vient à l'école afin d'animer avec les enseignants un projet Basket.



Chorale

Le jeudi 20 novembre, la chorale de Coulommiers est venue à l'école pour nous interpréter des chants de Noël. Nous chanterons tous ensemble lors de la fête de Noël de l'école.



ÉCOLE PRIVÉE ST JEAN BAPTISTE

19 rue de la Vallée
41100 Coulommiers-la-Tour
Tél : 02 54 77 34 38
directionsjb@ec-cvl.org

L'année scolaire 2024-2025 a été rythmée par la découverte des 4 éléments. Suivez notre chemin pour explorer les projets et les moments forts qui ont enrichi nos élèves, de la maternelle au CM2. Un voyage au fil de la Terre de l'Eau, de l'Air et du Feu !



La Terre



Nos petits explorateurs ont plongé la main dans la terre, façonnant la matière et s'émerveillant de la nature qui nous nourrit. Jardinage et poterie ont été au cœur de cet apprentissage concret.



L'Eau



L'appel du large a résonné avec l'élément Eau. Nos élèves ont navigué à travers les histoires et les sorties, découvrant la force et la douceur de cet élément vital.



L'Air

Comme un souffle léger, l'air a transporté nos esprits. Les contes, la musique et le théâtre ont permis à l'imaginaire de s'envoler, éveillant la créativité et l'écoute.



Le Feu

L'énergie du feu a illuminé nos projets ! La passion, la chaleur humaine et la lumière de chacun ont brillé lors de nos spectacles et de nos moments de partage.



Venez nous rencontrer !

Découvrez notre école et notre projet éducatif lors de nos **portes ouvertes.**

Samedi 21 mars de 10h à 13h.

Une école où chaque enfant grandit, nourrit par la passion d'apprendre.

À très bientôt !



ASSOCIATION GYM LOISIRS affiliée à L'EPGV

Saison 2024/2025

Des séances animées par **Oksana NORGUET**, notre animatrice depuis 2014.

Le lundi de 9h à 10h pour les séniors / Le mardi de 18h30 à 19h30 / Le jeudi de 19h à 20h

Cours proposés : step, renforcement musculaire, cardio, Abdo, gym douce

L'association a compté 51 adhérents venant de Coulommiers la Tour- Villetrun- Faye- Selommes - Vendôme – Areines – St Firmin – Villefrancoeur - Villeromain – Beauvilliers – Naveil.

Nous avons pu organiser un repas dansant en novembre 2024 et notre après-midi théâtre en février 2025 avec la troupe de la Ville aux Clercs. Ces 2 animations ont eu un franc succès et nous remercions toutes les personnes qui nous ont soutenus. Ces recettes et les subventions accordées par les Mairies de Coulommiers, Faye, Villetrun, nous ont permis de terminer notre exercice en positif. MERCI aux municipalités pour leur aide apportée.

Cette année, lors de notre AG de juin 2025, nous avons souhaité les 10 ans de collaboration avec Oksana Norguet, notre coach.

Saison 2025/2026

Une nouvelle saison qui a débuté le 08 septembre 2025. Merci à Coulommiers la Tour pour le prêt de la Salle.

Nous enregistrons des départs d'adhérents mais nous sommes ravis d'accueillir de nouvelles personnes. Nous comptons 51 adhérents venant de Coulommiers, Areines, Faye, Villetrun, Selommes, Vendôme, Lignières.

Les horaires et jours de cours restent inchangés. Les cotisations pour la saison s'élèvent à 90€ pour 2 séances au choix dans la semaine, et à 100€ pour les 3 cours (de septembre 2025 à fin juin 2026 – sauf vacances scolaires)

Nous avons prévu un repas en novembre 2025 et notre après-midi théâtre avec la troupe de la Ville-aux-Clercs le 08/02/2026. Faites-vous les ambassadeurs afin de réunir un public nombreux.

Nous ne faisons pas exception à toutes les associations en ce qui concerne les bénévoles dirigeants. Nous sommes toujours en recherche de bonnes volontés afin de faire perdurer cette association qui reste un lien entre les différents participants, dirigeants et animatrice.



Membres du bureau :

Président : Michel DUFOUR 06 71 81 62 41

Trésorière/Secrétaire : Laurence GIRARD

Vice-Trésorier : Patrick Le Moine

Vice-Présidente : Evelyne SERREAU

Vice-Secrétaire : Anne CHESNESEC

Après-midi théâtre le dimanche **8 février 2026**

Assemblée générale : **25 juin 2026**



Les Cavaliers de la tour

Vous adressent leurs meilleurs vœux. Que cette nouvelle année soit, pour vous, source de bonheur, de bonne santé, de joies familiales et de réussites professionnelles.

Venez vite nous rejoindre tous les mardis dans la salle des fêtes apprendre à danser et passer de bons moments de détente. Nous serions heureux de vous accueillir parmi nous. Bonne ambiance assurée.

Les membres de l'association remercient la municipalité de Coulommiers pour le prêt de la salle ainsi que le versement de la subvention 2025.

L'association a prévu d'organiser une soirée le 21 mars 2026. Venez nombreux. Réservation obligatoire.

Cours débutants le mardi

19 h 45 à 20 h 30

Cours confirmés le mardi

20 h 30 à 22 h

Renseignements A FOUCHARD 06 70 34 86 36

SYNDICAT SPORTIF VCRF

Villetrun - Coulommiers-la-Tour - Rocé - Faye

L'année 2026 approche à grand pas, et avec elle, l'élection de nouveaux conseils municipaux et la fin de mon mandat en tant que Présidente du SIVOSE sportif VCRF.

Durant ces 6 années passées à vos côtés, j'ai essayé de mener à bien (dans le cadre de la légalité, des engagements pris par le bureau et suivant mes valeurs morales et éthiques) les missions qui m'étaient confiées.

Pendant cette période l'ensemble du bureau a réalisé de belles avancées à la hauteur de ses finances :

- Sécurisation du complexe sportif et collaboration avec l'U.S. Petite Beauce
- Entretien des cours de tennis
- Pose d'une deuxième antenne téléphone
- Mise aux normes de la sécurité incendie des vestiaires et du foyer
- Mise aux normes électriques des terrains de foot et des bâtiments
- Achat d'un tracteur-tondeuse mis à disposition de l'U.S. Petite Beauce
- Projet d'arrachage de la haie de thuyas et réimplantation d'arbustes en plusieurs étapes (n'ayant pas pu être réalisé en 2025 suite à des frais imprévus pour le tracteur-tondeuse)

Cependant, mon mandat n'a pas été un long fleuve tranquille.

J'ai rencontré des difficultés, des pressions d'ordres morales, psychologiques, techniques, etc.

Malgré tout, ce fut une belle expérience.

Pour achever cette mandature et en tant que Présidente, je tiens à remercier les membres du bureau qui m'ont accompagnée, la secrétaire qui a toujours répondu présente, ainsi que les Maires qui m'ont soutenue dans les moments difficiles.

Sportivement, La Présidente, Evelyne SERREAU

COMITÉ DES FÊTES



Le rituel des vœux m'offre l'occasion de vous présenter le programme 2026 du comité des fêtes.

Le 25 janvier nous vous offrons la galette des rois

Le 13 février nous tiendrons notre assemblée générale qui est ouverte à tous et en particulier à ceux qui souhaitent connaître les résultats de l'année 2025 dans le détail.

Le loto est programmé pour le 21 février.

Le repas des « cheveux blancs » sera offert le 12 avril aux anciens, il sera déprogrammé si le nombre de participants est trop faible. N'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant.

Le 6 juin est retenu pour le concours de boules.

Le 10 octobre soirée à thème.

Pour terminer nous vous proposons le banquet avec animation de la Saint Sylvestre.

Il me faut remercier tous ceux qui sont venus partager les bons moments que nous avons pu organiser avec une pensée toute particulière à ceux qui font vivre le comité par leurs prestations, qu'ils viennent de Coulommiers ou d'ailleurs, on ne les remerciera jamais assez.

Au nom du comité des fêtes je souhaite à tous, une très très bonne année 2026, qu'elle soit faite de grandes joies et de nombreux petits bonheurs. Je vous souhaite surtout une très bonne santé sans laquelle rien n'est possible.

Les Sapeurs-Pompiers de Selommes: engagement, transmission et esprit d'équipe

Le centre d'incendie et de secours de Selommes compte aujourd'hui une équipe de 18 sapeurs-pompiers volontaires, hommes et femmes, engagés au quotidien au service de la population. Leur mission : intervenir à tout moment pour porter secours, protéger les biens et assurer la sécurité sur l'ensemble du secteur d'intervention (Selommes, Villemardy, Périgny, Villeromain, Rhodon, Villetrun, Coulommiers-la-tour, Faye, Baigneaux).

Au cours de l'année 2025, le centre a réalisé 162 interventions, allant du secours à personne aux feux de bâtiments, en passant par les accidents de la route et les opérations diverses. Ces chiffres témoignent de l'investissement constant de nos volontaires et de leur disponibilité à toute heure du jour et de la nuit.

🏰 Une passation de commandement symbolique

Le 6 septembre dernier, une cérémonie officielle a marqué un moment important pour le centre : la passation de commandement entre le lieutenant Bruno David, chef de centre depuis 2 années, et le sergent-chef Damien Bizieux, qui lui succède à ce poste. Ce moment solennel, empreint de respect et de reconnaissance, a réuni élus, représentants du SDIS 41, sapeurs-pompiers, familles et habitants. Le lieutenant David a été chaleureusement remercié pour son engagement et son dévouement.

🏰 Formations et montée en compétence

La formation est un pilier essentiel de la vie du centre. Cette année encore, plusieurs sapeurs-pompiers ont renforcé leurs compétences :

- Les sapeurs Sandrine Farina et Christophe Farina ont validé la formation Premiers Secours (PS), et Christophe Farina a poursuivi avec la formation Secours d'Urgence aux Personnes (SUAP).
- Le sergent Dylan Breton a obtenu le COD 1 (Conducteur Engin-Pompe de niveau 1).
- Le sergent-chef Gilles Jahan et le caporal-chef Demis Dorison ont, quant à eux, validé le COD 2 (Conducteur Engin-Pompe de niveau 2).
- Le sapeur Edern Boutreau a réalisé la formation COD 0 (Conduite d'initiation).
- Côté spécialités, le sergent-chef Gilles Jahan a obtenu la formation Feux de Forêt de niveau 1 (FDF 1), tandis que le sergent-chef Damien Bizieux a suivi avec succès la formation Feux de Forêt de niveau 2 (FDF 2).

Ces formations démontrent la motivation et la rigueur des sapeurs-pompiers de Selommes, toujours soucieux d'assurer un service de qualité et d'efficacité sur le terrain.

🏰 Amicale des sapeurs-pompiers

L'amicale des sapeurs-pompiers de Selommes réalise des formations secourismes PSC1 au cours de l'année. Pour tout renseignement contacter Manon Petay

Recrutement : rejoignez-nous !

Cette année, le centre a eu le plaisir d'accueillir deux nouvelles recrues, Christophe Farina et Sandrine Farina, venus renforcer les effectifs et apporter un souffle nouveau à l'équipe. Leur intégration s'est faite dans la convivialité et avec le soutien de tous les membres du centre.

Le centre de secours de Selommes est toujours à la recherche de nouveaux volontaires. Devenir sapeur-pompier volontaire, c'est s'engager pour sa commune, vivre une expérience humaine forte et développer des compétences utiles au quotidien. Hommes et femmes, dès 16 ans, chacun peut s'investir selon ses disponibilités.

☎ Pour tout renseignement ou pour rejoindre le centre, vous pouvez contacter le chef de centre, le sergent-chef Damien Bizieux, au 06 33 85 88 26.

Sergent-chef Bizieux Damien

GENDARMERIE :

Succédant au major TASSERIE, muté cet été en Polynésie-Française, le major PAUL est depuis le 01 août 2025, le nouveau commandant de communauté de brigades de Marchenoir. Agé de 49 ans, marié et père de 4 enfants, il comptabilise 26 années de service en gendarmerie. Affecté en région Centre Val de Loire depuis 2008, il a auparavant servi en région Occitanie, et en Bretagne.

La communauté de brigades de Marchenoir est composée de trois unités: Marchenoir, Beauce la Romaine et Selommes. L'accueil physique des personnes est réparti sur les trois brigades de la façon suivante :

	Brigade de :	Horaires d'ouverture au public
Lundi	Beauce la Romaine	08h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
Mardi	Selommes	08h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
Mercredi	Marchenoir	08h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
Jeudi	Beauce la Romaine	08h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
Vendredi	Marchenoir	08h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
Samedi	Selommes	08h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
Dimanche & jours fériés	Marchenoir	09h00 à 12h00 et 15h00 à 18h00

-- Brigade de MARCHENOIR – 63 rue Alphonse Saunier 41370 MARCHENOIR– Tel : 02.54.82.38.10

-- Brigade de BEAUCE LA ROMAINE –18 avenue de Bretagne 41240 BEAUCE LA ROMAINE–
Tel : 02.54.82.33.50

-- Brigade de SELOMMES – 13 rue du Parc 41100 SELOMMES – Tel : 02.54.23.17.20

RAPPELS :

-- Actuellement de nombreuses personnes sont victimes de démarchage téléphonique par des individus se faisant passer pour leur banque. Elles prétextent un problème sur le compte et demandent de valider un lien ou de communiquer des informations confidentielles. Il vous est même proposé de vous envoyer un coursier pour récupérer votre carte bancaire. Ne répondez jamais à ce genre de sollicitation, votre banque ne va jamais vous demander de fournir de tels renseignements.

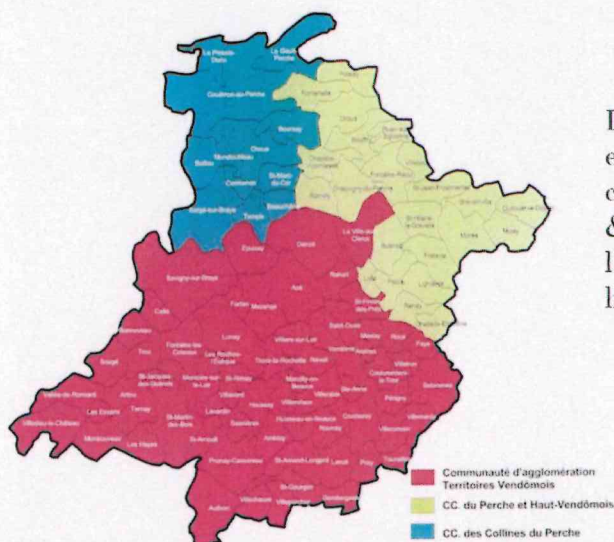
-- A l'approche de la fin d'année, soyez également vigilants sur les ventes de calendriers à votre domicile. Il ne reste guère plus que les pompiers qui vendent les calendriers. Ils sont normalement porteurs de leur tenue. La gendarmerie ne vend pas de calendrier en porte à porte.

-- Lorsque vous partez en vacances, ayez le réflexe « Opération tranquillité vacances ». Ce dispositif fonctionne toute l'année. Il suffit de se rendre sur le site Ma Sécurité (ou de charger l'application) et d'aller sur l'onglet OTV (Opération tranquillité vacances) pour remplir le formulaire. Il est également possible de se déplacer à la brigade de votre domicile pour remplir le formulaire sur place.

En cas d'urgence ou de personnes suspectes, composez le 17.

SYNDICAT MIXTE DU PAYS VENDOMOIS

Présidente : Claire FOUCHER-MAUPETIT



LE TERRITOIRE

Le Pays Vendômois regroupe 100 communes réparties entre l'agglomération Territoires Vendômois, deux communautés de communes (Collines du Perche et Perche & Haut Vendômois) et le Conseil Départemental. Il couvre l'arrondissement de Vendôme, soit près de 70 000 habitants.

LA STRUCTURE

- 24 élus membres du bureau
- 112 élus titulaires
- 6 agents

LES PROGRAMMES

Le Pays Vendômois oeuvre pour un développement harmonieux du territoire. Il accompagne les collectivités dans leurs projets, partage les bonnes pratiques et encourage une vision commune autour des enjeux économiques, agricoles, sociaux, environnementaux et culturels.



Le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) est un outil d'accompagnement financier pluriannuel qui s'inscrit dans la démarche de développement du Pays et de la Région. Il permet la mise en oeuvre d'objectifs du projet de territoire et apporte des aides aux porteurs de projets.



LEADER est un programme européen qui vise à soutenir des projets innovants en zone rurale. LEADER est un dispositif du FEADER (Fonds Européen Agricole et de Développement de l'Espace Rural).



Dispositif d'accompagnement et de financement des énergies renouvelables (chaufferie bois, réseaux de chaleur, géothermie, solaire thermique) développé par l'ADEME et la Région et porté par le Pays Vendômois sur le territoire. Programme accessible aux collectivités, entreprises, exploitants agricoles et bailleurs sociaux.



Un dispositif public indépendant de proximité qui accompagne les propriétaires dans leurs projets de rénovation énergétique.



Le Contrat Local de Santé (CLS) est une convention signée entre l'Agence Régionale de Santé, une collectivité territoriale et le Pays Vendômois.

Son but : optimiser les politiques publiques de santé à l'échelle locale et réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.



La démarche Alimentaire Territoriale est élaborée de manière concertée à l'initiative de différents acteurs d'un territoire (publics, économiques, associatifs, ...). Il vise à accompagner et coordonner des actions partenariales répondant aux enjeux alimentaires et de la production agricole locale du territoire : sociaux, environnementaux, économiques, sanitaires.

Ouverture de l'accueil de loisirs

« La Ruche »

Petites vacances et grandes vacances d'été

L'association est représentée par 6 membres bénévoles, n'hésitez pas à nous rejoindre pour agrandir ce projet, l'enrichir de vos idées, pour nos communes.

La Ruche est ouverte 1 semaine hiver, 1 semaine printemps, 4 semaines l'été, 2 semaines toussaint.
Cette année il a été accueillis 59 enfants

Située dans les locaux de l'école privée St Jean-Baptiste à Coulommiers la Tour .

Réservation à la semaine.

ALSH : 9h 17h

Garderies : de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30

Présidente à contacter :

RICHET Marine

06.82.14.92.07

asso.coulommierslatour@famillesrurales.org



Cet été, il y a eu 4 sorties, le zoo de Pescheray, une initiation pêche avec la venue de membres de la fédération, le parc du Val Fleury, et Family parc.

Des nouvelles élections ont été faites: RICHET Marine Présidente, SAVINEAUX Sarah Secrétaire, et SARRADIN Yohann Trésorier. PUJOL Annabelle, CASTEL Aurélie et LALLEE Céline membres actifs.

Vous pouvez aider l'association de plusieurs façons :



En devenant membre bénévole,

Pour discuter et mettre en place les projets de l'association.

TOOKETS

Pour les détenteurs d'un compte au crédit agricole, vous pouvez nous faire don de vos tookets (Ouijagi) à l'association. C'est gratuit pour vous et le tookets (Ouijagi) se transforme en « € » pour l'association.

L'association La Ruche souhaite remercier les membres de l'école St Jean-Baptiste pour le prêt de ses locaux.

Familles Rurales, et les familles adhérentes pour leur soutien.

La mairie de VILLETRUN pour le prêt gracieux des locaux de stockage du matériel.

Nous vous disons à très bientôt.



UNION SPORTIVE PETITE BEAUCE

Saison 2024-2025

L'Union Sportive Petite Beauce poursuit sa progression à travers son projet club (2022-2026) et continue de mettre en lumière tout un territoire.

Pour cette 3ème année, la création de la première équipe Seniors Féminine à 8 en championnat Départemental 1 ainsi que la montée historique de notre équipe Senior masculine en Régional 3 auront été les faits marquants de la saison passée.

Avec 271 licenciés, l'association a pu présenter : 2 équipes U7, 2 équipes U9, 2 équipes U11, 2 équipes U13, 1 équipe U15, 1 équipe U18, 3 équipes seniors et 1 équipe seniors féminine.

Notre Organigramme sportif monte également en compétence, avec l'obtention du diplôme du B.M.F pour notre responsable jeunes et pour notre responsable de l'école de foot.

En ce début de saison 2025-2026, notre section sportive en partenariat avec le collège Lavoisier de Oucques s'est élargie des 6ème aux 4ème. A noter qu'un dossier est en cours afin que cette section soit officiellement reconnue par les instances compétentes.

Merci à l'ensemble des licenciés jeunes et seniors pour leur investissement lors des différentes compétitions sportives ainsi qu'aux éducateurs et dirigeants pour leur accompagnement et leur gestion très précieuse.

Un grand merci également aux collectivités locales ainsi qu'aux nombreux partenaires pour leur soutien envers nos différents projets.

 PREVISIONNEL DES MANIFESTATIONS 		
Manifestation	Lieu	Date
Vente calendrier		Novembre _ Décembre
Ramassage ferraille	Selommes Villemorin	Samedi 31 Janvier 2026
Ramassage ferraille	Marchenoir Oucques	Samedi 28 Fevrier 2026
Loto	Oucques	Dimanche 22 Mars 2026
Diner dansant	Marchenoir	Samedi 18 Avril 2026
Tournoi jeunes U11-U13-U15	Selommes	Jeudi 14 Mai 2026
Tournoi jeunes U7-U9 Foot à 11: U15 & U18	Selommes	Samedi 9 ou 16 mai 2026
Brocante	Villemorin	Lundi 25 mai 2026
Inter'Ville	Oucques	Dimanche 28 Juin 2026
Ball Trap	Oucques	Samedi 5 et Dimanche 6 Septembre 2026
Assemblée générale	Marchenoir	Samedi 12 Septembre 2026
Loto	Oucques	Dimanche 8 novembre 2026



TRANSPORT À LA DEMANDE

Le transport à la demande dans votre commune

Le transport à la demande est un service à la disposition de tous les habitants de la communauté d'agglomération

Territoires vendômois adapté à vos besoins :
marché, services publics, loisirs, commerces...

Comment réserver

Pour réserver son trajet,
appeler le **02 54 58 13 13**
du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 14h à 18h,
au moins 24h avant son départ.

Tarif

2€ par voyage,
achat du ticket auprès du conducteur

À noter

Le véhicule MOVE vient vous chercher
directement à votre domicile.

Commune de **Coulommiers-la-Tour**

Mardi après-midi → Vendôme

Arrivée à Vendôme : 14h30

Départ de Vendôme : 17h30

Arrêt Gare TER, Place Saint-Martin
ou Mail Leclerc

Mercredi après-midi → Vendôme

Arrivée à Vendôme : 14h30

Départ de Vendôme : 17h30

Arrêt Gare TER, Place Saint-Martin
ou Mail Leclerc

Vendredi matin → Vendôme

Arrivée à Vendôme : 9h30

Départ de Vendôme : 11h30

Arrêt Gare TER, Place Saint-Martin
ou Mail Leclerc